

- Nous avons pu bénéficier de la présence de l'inspectrice du travail durant nos travaux toute la journée.

Synthese des compte rendus des représentants de proximité

Nous avons eu un court bilan du nombre de constats et du nombre de préconisation : 485 constats et 111 préconisations. Nous avons posé des questions sur la signification des constats et préconisations. Les constats agrègent toutes les situations sans distinction : RPS ou problème de chauffage sont mélangés ainsi que dans les préconisations. Nous avons demandé un bilan plus précis avec les tableaux de chaque DT pour le suivi des situations problématiques remontées par les RP. Cette demande fait suite à notre réunion régionale organisée par la CSSCT et tous les RP afin d'être mieux coordonnés.

Point immobilier

Les prévisions sur l'installation des systèmes technologiques de sécurité nous ont été présentés : Vernon en cours avec une fin en avril, Carentan et Barentin en Février, Elbeuf, Evreux Brossolette et Delaune en Avril, en Mai les sites définis sont Rouen Aubette, Avranches, Bayeux. L'agence de Cherbourg Province, suite à l'incendie de juin 2024 ré-ouvre ses portes le 31 mars. La DR poursuit ses travaux et la DSI est installée dans les locaux de la DR ainsi que la DT 76. La CSSCT a demandé les plans de prévention avec Sécuritas mais aussi avec tous les autres intervenants dans les locaux de France Travail. Mais la direction ne pense pas devoir nous donner des plans de prévention agence par agence pour STS et ne nous a jamais donné les plans de prévention des intervenants ni dans le cadre du ménage ni dans le cadre de l'entretien. Nous attendons l'avis de l'inspectrice du travail.

Accident de travail

En 2025 il y a eu 23 accidents de travail dont 9 avec arrêts maladie, deux reconnus et d'autres en attente de décision. Pour le moment pas de bilan 2024.

La CGT vous rappelle que vous devez aller chez votre médecin pour identifier les lésions quand vous avez un accident du travail. Même si les lésions sont petites, on ne peut pas savoir comment cela va évoluer. 8 sont des accidents de trajet (domicile/travail). Et nous avons toujours des chutes de tout type qui, nous vous le rappelons, est une des premières cause de décès au travail à ce jour dans toutes les entreprises en Normandie.

La CGT désire faire un focus sur les accidents de travail du aux conditions de travail : si vous pleurez, si vous n'en pouvez plus de LPE, si vous manquez de sommeil... ces effets peuvent être déclarés en accident du travail ! Appelez nous !

Maladie professionnelle

Une seule maladie a été reconnue en 2024, et aucune en 2023. Par contre, le nombre de jour d'arrêt maladie pour maladie professionnelle est élevé : 269 jours sur l'année 2024 cela correspond à plus d'un arrêt pour maladie professionnelle. Il y a donc des maladies professionnelles qui durent plusieurs années dans notre établissement. La CGT vous rappelle que dans notre métier, le canal carpien et les problèmes épaule et coude sont particulièrement touchés et peuvent faire l'objet d'une reconnaissance et d'aménagement de poste.

Fiches de signalement

Les agressions en 2024 de tous types (verbales, mails, à l'accueil, au téléphone...) emportent la palme. Plus de 20 fiches dans l'année dans une agence montre que la situation n'est pas simple dans les accueils et la CGT a rappelé que le travail sur les IPR devait faciliter l'accueil physique et téléphonique. Nous n'avons pas de nouvelle de ce dispositif sauf qu'il a été déployé apparemment à tous les RM...

Fiches RPS

3 fiches en 2025 individuelles dont deux pour problèmes informatiques. Des fiches collectives ont été faire par plusieurs agence en 2024 afin de signifier ou des problèmes de surcharge de travail ou des problèmes de sens au travail. Cela génère souvent des tensions dans les collectifs de travail puis des conflits. La CGT martèle qu'il n'y a pas de prévention primaire à France Travail mais que du curatif quand les problèmes sont là.

Suivi des aménagements de postes

Le tableau présenté reprend tous les investissements financiers sur toutes les adaptations est clair. Par contre, nous ne savons toujours pas pour combien de personnes ces adaptations sont faites. **La CGT** vous rappelle que certaines adaptations ne nécessitent pas une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé mais une préconisation du médecin du travail.

Micro absentéisme

Le micro absentéisme permet de situer ou en sont les équipes de travail. Les agents qui commencent à souffrir de la situation de travail demandent à leur médecin de ne pas rester trop en arrêt de travail et reviennent plus tôt ou les médecins préconisent des arrêts courts pour se reposer. Mais si les micros arrêts sont trop nombreux c'est que la fatigue psychologique revient.

Suivi du taux de réalisation des entretiens de réintégration et des commissions de reprise

Ce suivi est nouveau et a été demandé par les élus-es suite à l'accident de travail routier mortel.

Sur les 98 EP réalisés,
50 suite arrêt maladie de **plus de 3 mois** (90j)
28 suite congés maternité
17 agents étaient en arrêt maladie depuis moins de 3 mois
1 suite congés parental d'éducation
2 sans autre motif

98 EP de reprise ont été réalisés, ce qui représente **91,58%** des agents qui ont eu un EP de reprise.
- 59 commissions de réintégration ont été réalisées

Synthèse du baromètre interne

Le baromètre interne fait en mars et octobre 2024 va évaluer. **La CGT** note que nous ne pourrons pas faire de comparaison entre 2024 et 2025. C'est une volonté de la direction générale de ne pas évaluer la situation durant la mise en place de la loi LPE.